



Formation Spécialisée du CSAL, 17 juin 2025

Déclaration liminaire

Monsieur le président,

Nous allons revenir comme vous pouvez vous en douter sur le choix du prestataire ALAN. Nous savons que le sujet a déjà été abordé en CSAL, mais nous souhaiterions le rapprocher d'un sujet plus général maintes fois soulevé par nos soins et nos camarades des autres OS, sujet qui est la permanente suspicion par nos déclarées élites de fainéantise et d'incompétence des agents du service public.

Ce « fonctionnaire-bashing » ne choque plus quand il sort de la bouche d'un humoriste ou du comptoir d'un PMU. Mais quand il devient un langage de direction, relayé par nos ministres eux-mêmes, il devient insupportable. Car derrière le mépris, il y a une stratégie. Une stratégie de déconstruction du service public, de démantèlement méthodique du statut, de privatisation déguisée par petits morceaux.

Comment ne pas ressentir cette volonté de destruction du service public quand on voit les coups de canifs répétés dans le contrat depuis des décennies ? Sous prétexte d'économies : gel du point d'indice, jour de carence. Sous prétexte d'efficacité : appels généralisés à une multitude de prestataires, et nous y reviendrons. Sous prétexte de pénurie de main d'œuvre - les départs à la retraites n'étaient visiblement pas prévisibles : recrutement de contractuels à tous les niveaux.

Récemment sur LinkedIn un appel à candidatures était ouvert aux externes pour des postes de direction à la DGFIP, en ces termes : « Si vous avez le sens du service au public, rejoignez-nous ». Pas « du service public », non : du « service au public ». Une nuance qui peut sembler anodine, mais qui en dit long. Car derrière ce glissement sémantique se profile une vision managériale où l'agent devient prestataire, et l'utilisateur, client. Une vision qui efface peu à peu l'idée d'un service public universel, fondé sur l'égalité et la solidarité, pour le remplacer par une logique d'offre, de performance, et de rentabilité.

Revenons donc sur les prestataires maintenant. Le choix d'ALAN comme prestataire pour la protection sociale complémentaire n'est plus un coup de canif, ni même un pavé dans la mare, mais carrément l'effondrement d'une montagne dans le lac : la solidarité, fondement du modèle social français, est balayée au profit du profit, voire des profiteurs. Les simples mathématiques de niveau école primaire nous enseignent que si à droite de l'équation "cotisations = prestations + fonctionnement" on ajoute le terme "dividendes", il va nécessairement falloir monter les cotisations ou baisser les prestations. Vous pourriez nous dire : "ou baisser le fonctionnement". Mais vous ne

nous le direz pas, car vous n'êtes pas naïf, vous avez vu comme nous ce que donne l'économie de moyen. Et soit dit en passant, penser qu'ALAN fera moins cher que la MGEFI, c'est encore une fois considérer que les 1200 militants et les 200 salariés qui la font fonctionner sont incompetents. Mais revenons à l'économie de moyen et prenons deux exemples : nous avons déjà abordé récemment la question de la gestion du parc automobile de la DGFIP par ALD. Confier cette gestion à un prestataire privé a-t-il porté ses fruits ? Non, le service n'est pas rendu et ce sont les collègues qui doivent essuyer les plâtres et corriger le tir. Donc non, le prestataire privé n'est pas plus efficace que l'agent public. Deuxième exemple : la ToIP. Nous avons un nouvel agent dans mon service, et nous avons besoin de modifier le mode de fonctionnement du groupement. Le prestataire est intervenu, résultat notre nouveau collègue n'a toujours pas de téléphone, et le groupement est carrément désactivé. Nous sommes donc sans numéro de service, et nous arrachons les cheveux à essayer de faire comprendre au prestataire ce qui dysfonctionne. Donc non, le prestataire privé n'est pas plus efficace que l'agent public.

Alors pourquoi s'obstiner dans cette voie ? Nos dirigeants ne sont pas stupides, du moins nous l'espérons. La seule réponse est alors : pour nourrir le capital. Les vrais fainéants ne sont pas les fonctionnaires, ce sont les actionnaires. Et pour toujours plus assister ces profiteurs, il faut détruire la fonction publique. CQFD. Mais cela, nous, à la CGT, nous ne l'accepterons jamais.